

DIPLOÔME D'ETAT ARCHITECTURE BAC+5 Niveau 7

RNCP 38342 

DATE D'ENREGISTREMENT :

15.03.2021

NOM DU CERTIFICATEUR :

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE



LIEUX DE LA FORMATION : En présentiel :

ENSA Val de Seine

3/15, quai Panhard et Levassor - 75013 PARIS

DATES DE LA FORMATION :

Septembre/Octobre 2025 à Aout 2027

DURÉE DE LA FORMATION :

24 mois en alternance 1349h en formation

RYTHME :

2 jours à l'Ecole / 3 jours en entreprise

COÛT DE LA FORMATION :

Aucun frais à prévoir pour l'apprenti.

Entreprises partenaires : nos équipes sont à votre disposition pour vous présenter nos modalités financières. 

TYPE DE CONTRAT :

Apprentissage



DESCRIPTION DE LA FORMATION :

L'architecte, professionnel aux compétences variées, est essentiel pour gérer la complexité d'un projet et concilier contraintes esthétiques, techniques, économiques, sociales et environnementales. Sa créativité confère une identité unique aux projets. Il participe à l'élaboration des normes de construction et intègre des principes écologiques comme l'efficacité énergétique et le réemploi. L'architecte s'adapte aux évolutions technologiques (3D, réalité virtuelle, IA) tout en considérant les interactions économiques, culturelles et sociales entre les acteurs de l'architecture.



CONDITIONS D'ADMISSION :

- Sélection sur dossier et entretien de motivation
- Délai de réponse en fonction des entretiens et du retour de la commission pédagogique



POURSUITE D'ÉTUDES :

- Doctorat
- Formation HMONP



PROFESSIONS CIBLÉES :

- Architecte diplômé d'État
- Emplois salariés de la conception en architecture et de la conception spécialisée : directeur de projet ; chef de projet ; responsable de projet ; chargé de projet (architectural, urbain, paysager ou scénographique)
- Emplois de l'urbanisme : chef de projet, chargé de mission, conseiller
- Emplois de la maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'oeuvre auprès d'un syndicat de copropriété ou gérance d'immeuble
- Emplois de la fonction publique territoriale



OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Maîtriser une pensée critique relative aux problématiques propres à l'architecture, la conception d'un projet architectural et la compréhension critique des processus d'édification dans leurs rapports à divers contextes et échelle ; préparer aux différents modes d'exercices et domaines professionnels de l'architecture et à la recherche en architecture

PROGRAMME DE LA FORMATION

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Contrôle continu,
- Mémoire et Soutenance

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Durée totale : 2 ans

1 349 heures

- Présence aux cours obligatoire et contrôlée
- Cours animés par des enseignants et des professionnels du secteur
- Volume horaire hebdomadaire : 35 heures
- Projet TD exploratoires, séminaire recherche, Théorie et environnement professionnel

MOYENS TECHNIQUES

- Accès à un espace ENT pour les cours,
- Salles équipées, vidéo projecteurs

LES + DE supalia® CFA EN RÉSEAU

- 👉 Plus de 35 ans d'expertise dans la formation en apprentissage
- 👤 Accompagnement personnalisé de l'apprenant (coaching, livret de suivi, visites entreprise, tutorat)
- 👩 Formateurs issus du monde professionnel, avec une solide expérience terrain
- 💻 Accès à un Career Center (offres d'alternance, dépôt de CV, ressources pratiques)
- 🤝 Relations solides avec les entreprises partenaires : sourcing, matching, placement
- Suivi qualité rigoureux : visites en entreprise, bilans, retours employeurs

ACCESIBILITÉ

Pour les étudiants ayant déclaré un handicap, des aménagements des études et des examens peuvent être mis en place après avis et proposition du service de santé étudiante. Pour cela, il est nécessaire de faire compléter par son médecin généraliste un dossier destiné au SSE. Le dossier est à demander à Corinne BLONDET, référente handicap pour les étudiants par courriel : corinne.blondet@paris-valde seine.archi.fr

Pendant son parcours de master, l'étudiant doit suivre les enseignants suivants :

S7 :

- Un projet de 120h
- Un TD exploratoire de 42h
- Initiation à la recherche (16h CM)
- Introduction à la recherche (36h TD)
- Valider deux cours de 12h au choix
- Valider l'UE « environnement professionnel » qui comprend un cours d'environnement professionnel, le workshop et un cours de langues (plateforme en ligne).

S8 :

- Un projet de 120h
- Un TD exploratoire de 42h
- Un séminaire de 86h
- Valider deux cours de 12h au choix
- Valider l'UE « environnement professionnel » qui comprend un intensif (30h au début de semestre) et un cours de langues (plateforme en ligne).

S9 :

- Un projet de 120h
- Un TD exploratoire de 42h
- Un séminaire de 86h
- Valider deux cours de 12h au choix
- Valider l'UE « environnement professionnel » qui comprend un intensif (30h au début de semestre) et un cours de langues (plateforme en ligne).

S10 :

- Un projet de 166h
- Une soutenance et une notice
- Un TD exploratoire de 42h
- Un stage de formation pratique
- Une validation de niveau B2 en langue

> Pour étudier les possibilités d'équivalence et de passerelles, merci de vous rendre sur la page de présentation de votre formation sur le site France Compétences, au lien suivant :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38342/> 

> Vous souhaitez en savoir plus sur l'insertion professionnelle après votre formation ?

Consultez les indicateurs clés disponibles sur le site [InserJeunes](#) 



DIPLOME D'ETAT ARCHITECTURE BAC+5 Niveau 7

RNCP 38342



DATE D'ENREGISTREMENT :

15.03.2021

NOM DU CERTIFICATEUR :

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE



DESCRIPTION DE LA FORMATION :

Professionnel aux compétences multiples, l'architecte est incontournable dans son rôle de gestionnaire global de la complexité d'un projet et de médiateur des contraintes esthétiques, techniques, économiques, sociales, ou environnementales dans lesquelles le projet doit s'insérer. Sa créativité et son approche sensible et artistique peuvent donner une identité distinctive à un projet. Il est un acteur à part entière dans la construction des normes et réglementations sur l'acte de bâtir. Il intègre les principes de conception écologique : efficacité énergétique, matériaux bio ou géo-sourcés, réemploi, gestion de l'eau et des déchets, conception de bâtiments résilients face aux changements climatiques. Il se situe par rapport aux évolutions des technologies dans le bâtiment (modélisation 3D, réalité virtuelle, intelligence artificielle et impression 3D) en prenant en compte les liens économiques, culturels, sociaux entre les différents acteurs de l'architecture.



PROFIL ET PRÉREQUIS :

- Titulaires du Diplôme d'études en architecture (DEEA) conférant le grade de Licence. - 29 ans révolus.
- Cette formation exigeante est destinée à des étudiants fortement motivés et pouvant faire preuve d'une capacité de travail élevée.



OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Maîtriser une pensée critique relative aux problématiques propres à l'architecture, la conception d'un projet architectural et la compréhension critique des processus d'édification dans leurs rapports à divers contextes et échelle ; préparer aux différents modes d'exercices et domaines professionnels de l'architecture et à la recherche en architecture



LIEUX DE LA FORMATION : En présentiel :

ENSA Versailles

5 avenue de Sceaux - 78000 VERSAILLES

DATES DE LA FORMATION :

Septembre/Octobre 2025 à Aout 2027

DURÉE DE LA FORMATION :

24 mois en alternance 963h en formation

RYTHME :

2 jours à l'Ecole / 3 jours en entreprise

COÛT DE LA FORMATION :

Aucun frais à prévoir pour l'apprenti.

Entreprises partenaires : nos équipes sont à votre disposition pour vous présenter nos modalités financières.

TYPE DE CONTRAT :

Apprentissage



CONDITIONS D'ADMISSION :

- Sélection sur dossier (CV + Lettre de Motivation)
- Délai de réponse en fonction des entretiens et du retour de la commission pédagogique



POURSUITE D'ÉTUDES :

- Doctorat
- Formation HMONP



PROFESSIONS CIBLÉES :

- Architecte diplômé d'État
- Emplois salariés de la conception en architecture et de la conception spécialisée : directeur de projet ; chef de projet ; responsable de projet ; chargé de projet (architectural, urbain, paysager ou scénographique)
- Emplois de l'urbanisme : chef de projet, chargé de mission, conseiller
- Emplois de la maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre auprès d'un syndicat de copropriété ou gérance d'immeuble
- Emplois de la fonction publique territoriale

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Contrôle continu,
- Mémoire et Soutenance

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Durée totale : 2 ans

963 heures

- Présence aux cours obligatoire et contrôlée
- Cours animés par des enseignants et des professionnels du secteur
- Volume horaire hebdomadaire : 35 heures
- Projet TD exploratoires, séminaire recherche, Théorie et environnement professionnel

MOYENS TECHNIQUES

- Accès à un espace ENT pour les cours,
- Salles équipées, vidéo projecteurs

LES + DE supalia® CFA EN RÉSEAU

- 💡 Plus de 35 ans d'expertise dans la formation en apprentissage
- 👤 Accompagnement personnalisé de l'apprenant (coaching, livret de suivi, visites entreprise, tutorat)
- 👩‍💻 Formateurs issus du monde professionnel, avec une solide expérience terrain
- 📅 Accès à un Career Center (offres d'alternance, dépôt de CV, ressources pratiques)
- 🤝 Relations solides avec les entreprises partenaires : sourcing, matching, placement
- 🕒 Suivi qualité rigoureux : visites en entreprise, bilans, retours employeurs

ACCESSIBILITÉ

L'accueil est individuel et confidentiel. Le premier rendez-vous permet de vous sensibiliser aux spécificités du cursus des études en architecture à l'ÉNSA Versailles, d'identifier et d'évaluer vos besoins, et de vous informer sur les aides proposées.

Contactez Madame SAUVENAY Géraldine :
geraldine.sauvenay@versailles.archi.fr

Téléphone : 01.39.07.40.17

PROGRAMME DE LA FORMATION

Pendant son parcours de master, l'étudiant doit suivre les enseignants suivants :

S7 :

- Un projet de 120h
- Un TD exploratoire de 42h
- Initiation à la recherche (16h CM)
- Introduction à la recherche (36h TD)
- Valider deux cours de 12h au choix
- Valider l'UE « environnement professionnel » qui comprend un cours d'environnement professionnel, le workshop et un cours de langues (plateforme en ligne).

S8 :

- Un projet de 120h
- Un TD exploratoire de 42h
- Un séminaire de 86h
- Valider deux cours de 12h au choix
- Valider l'UE « environnement professionnel » qui comprend un intensif (30h au début de semestre) et un cours de langues (plateforme en ligne).

S9 :

- Un projet de 120h
- Un TD exploratoire de 42h
- Un séminaire de 86h
- Valider deux cours de 12h au choix
- Valider l'UE « environnement professionnel » qui comprend un intensif (30h au début de semestre) et un cours de langues (plateforme en ligne).

S10 :

- Un projet de 166h
- Une soutenance et une notice
- Un TD exploratoire de 42h
- Un stage de formation pratique
- Une validation de niveau B2 en langue

> Pour étudier les possibilités d'équivalence et de passerelles, merci de vous rendre sur la page de présentation de votre formation sur le site France Compétences, au lien suivant :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38342/>



> Vous souhaitez en savoir plus sur l'insertion professionnelle après votre formation ?

Consultez les indicateurs clés disponibles sur le site [InserJeunes](#)



DIPLÔME D'ETAT ARCHITECTURE

BAC+5 Niveau 7

RNCP 38342 

DATE D'ENREGISTREMENT :

15.03.2021

NOM DU CERTIFICATEUR :

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE



LIEUX DE LA FORMATION : En présentiel :

ENSA Marseille

2 place jules Guesde - 13003 MARSEILLE

DATES DE LA FORMATION :

Septembre/Octobre 2025 à Aout 2027

DURÉE DE LA FORMATION :

24 mois en alternance 1014h en formation

RYTHME :

2 jours à l'Ecole / 3 jours en entreprise

COÛT DE LA FORMATION :

Aucun frais à prévoir pour l'apprenti.

Entreprises partenaires : nos équipes sont à votre disposition pour vous présenter nos modalités financières. 

TYPE DE CONTRAT :

Apprentissage



DESCRIPTION DE LA FORMATION :

Professionnel aux compétences multiples, l'architecte est incontournable dans son rôle de gestionnaire global de la complexité d'un projet et de médiateur des contraintes esthétiques, techniques, économiques, sociales, ou environnementales dans lesquelles le projet doit s'insérer. Sa créativité et son approche sensible et artistique peuvent donner une identité distinctive à un projet. Il est un acteur à part entière dans la construction des normes et réglementations sur l'acte de bâtir. Il intègre les principes de conception écologique : efficacité énergétique, matériaux bio ou géo-sourcés, réemploi, gestion de l'eau et des déchets, conception de bâtiments résilients face aux changements climatiques. Il se situe par rapport aux évolutions des technologies dans le bâtiment (modélisation 3D, réalité virtuelle, intelligence artificielle et impression 3D) en prenant en compte les liens économiques, culturels, sociaux entre les différents acteurs de l'architecture.



CONDITIONS D'ADMISSION :

- Sélection sur dossier et entretien
- Délai de réponse en fonction des entretiens et du retour de la commission pédagogique



POURSUITE D'ÉTUDES :

- Doctorat
- Formation HMONP



PROFESSIONS CIBLÉES :

- Architecte diplômé d'État
- Emplois salariés de la conception en architecture et de la conception spécialisée : directeur de projet ; chef de projet ; responsable de projet ; chargé de projet (architectural, urbain, paysager ou scénographique)
- Emplois de l'urbanisme : chef de projet, chargé de mission, conseiller
- Emplois de la maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'oeuvre auprès d'un syndicat de copropriété ou gérance d'immeuble
- Emplois de la fonction publique territoriale



PROFIL ET PRÉREQUIS :

- Titulaires du Diplôme d'études en architecture (DEEA) conférant le grade de Licence. - 29 ans révolus.
- Cette formation exigeante est destinée à des étudiants fortement motivés et pouvant faire preuve d'une capacité de travail élevée.



OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Maîtriser une pensée critique relative aux problématiques propres à l'architecture, la conception d'un projet architectural et la compréhension critique des processus d'édification dans leurs rapports à divers contextes et échelle ; préparer aux différents modes d'exercices et domaines professionnels de l'architecture et à la recherche en architecture

PROGRAMME DE LA FORMATION

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Contrôle continu,
- Mémoire et Soutenance

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Durée totale : 2 ans

1014 heures

- Présence aux cours obligatoire et contrôlée
- Cours animés par des enseignants et des professionnels du secteur
- Volume horaire hebdomadaire : 35 heures
- Projet TD exploratoires, séminaire recherche, Théorie et environnement professionnel

MOYENS TECHNIQUES

- Accès à un espace ENT pour les cours,
- Salles équipées, vidéo projecteurs

LES + DE supalia• CFA EN RÉSEAU

- 💡 Plus de 35 ans d'expertise dans la formation en apprentissage
- 👤 Accompagnement personnalisé de l'apprenant (coaching, livret de suivi, visites entreprise, tutorat)
- 👩 Formateurs issus du monde professionnel, avec une solide expérience terrain
- 💻 Accès à un Career Center (offres d'alternance, dépôt de CV, ressources pratiques)
- 🤝 Relations solides avec les entreprises partenaires : sourcing, matching, placement
- ⌚ Suivi qualité rigoureux : visites en entreprise, bilans, retours employeurs

ACCESSIBILITÉ

Le référent handicap est l'interlocuteur des étudiants porteurs de handicap. Il met en place l'accueil, l'information et l'accompagnement. Il analyse les besoins des étudiants et met en place les mesures de compensation.

Contact : M. SADY Yannick Bureau C328

Yannick.sady@marseille.archi.fr

Pendant son parcours de master, l'étudiant doit suivre les enseignants suivants :

S7 :

- Un projet de 120h
- Un TD exploratoire de 42h
- Initiation à la recherche (16h CM)
- Introduction à la recherche (36h TD)
- Valider deux cours de 12h au choix
- Valider l'UE « environnement professionnel » qui comprend un cours d'environnement professionnel, le workshop et un cours de langues (plateforme en ligne).

S8 :

- Un projet de 120h
- Un TD exploratoire de 42h
- Un séminaire de 86h
- Valider deux cours de 12h au choix
- Valider l'UE « environnement professionnel » qui comprend un intensif (30h au début de semestre) et un cours de langues (plateforme en ligne).

S9 :

- Un projet de 120h
- Un TD exploratoire de 42h
- Un séminaire de 86h
- Valider deux cours de 12h au choix
- Valider l'UE « environnement professionnel » qui comprend un intensif (30h au début de semestre) et un cours de langues (plateforme en ligne).

S10 :

- Un projet de 166h
- Une soutenance et une notice
- Un TD exploratoire de 42h
- Un stage de formation pratique
- Une validation de niveau B2 en langue

> Pour étudier les possibilités d'équivalence et de passerelles, merci de vous rendre sur la page de présentation de votre formation sur le site France Compétences, au lien suivant :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38342/> 

> Vous souhaitez en savoir plus sur l'insertion professionnelle après votre formation ?

Consultez les indicateurs clés disponibles sur le site [InserJeunes](#) 

